

La grotte !!!

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **25 (1887)**

Heft 45

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190023>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR
 2^{me} et 3^{me} séries.
 Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

La Grotte !!!

Rome a le Colysée ; Naples, son ciel enchanteur ; Nîmes, ses Arènes ; Milan, son Dôme majestueux ; Paris, sa tour Eiffel. — Lausanne a sa grotte.

Pauvre grotte ! dans quelles curieuses circonstances tu es devenue célèbre !...

Quelques pierres sont remuées et entassées sur Montbenon ; on les entoure de clôtures, et derrière celles-ci se fait bientôt entendre le bruit du marteau et de la truelle. Quelques semaines s'écoulent, et rien ne vient troubler le paisible travail qui se poursuit dans le modeste enclos.

Tout à coup, un promeneur s'avise de glisser un regard indiscret entre les planches mal jointes ; un autre en fait autant ; quelques-uns gravissent les tas de terre environnants ; puis des groupes de dix, vingt, trente personnes et plus, se succèdent sur la place, le regard interrogateur, la bouche béante : Mystère !... que fait-on là ?...

Et tout bas, bien bas, à l'oreille, on se passe le mot : Une grotte !...

Quel crime abominable !

Bref, le Lausannois avait trouvé son dada. Quelle bonne aubaine ! Il y avait là de quoi défrayer toutes les conversations du soir ; de quoi faire de bien jolis mots ; de quoi faire quelques beaux cheveux gris à la Municipalité.

Ce fut une traînée de poudre. On n'entendait plus parler que du gaspillage des fonds publics et de l'incapacité de notre administration. Et l'on se répétait : « Avez-vous vu la grotte ?... Allez donc voir cette monstruosité ! »

D'heure en heure, la foule des curieux augmentait sur Montbenon. On guignait tant bien que mal entre les planches de la clôture ; on apercevait des pierres, rien que des pierres, sans qu'il soit possible de se rendre aucun compte du travail commencé. N'importe, on se retirait en murmurant : « Mais c'est absurde ! c'est inouï ! »

Les dames, dont la curiosité était vivement piquée, frappaient avec leurs ombrelles contre la clôture, en disant à demi-voix : « Bêtes de planches ! »

Dans le bruit public, le monstre de Montbenon grossissait, grossissait comme la grenouille de la fable. Cette pauvre et innocente grotte avait pris, dans l'imagination de la foule, les proportions du Grand-Muveran. A la maison, au café, sur la place, dans les journaux, on ne parlait que des pierres de Montbenon.

Et l'on vint voir la grotte, non-seulement des diverses localités du canton, mais de la Suisse ; on en demandait partout la photographie.

A l'étranger, on se demandait ce que pouvait avoir de particulier cette rustique construction qui avait jeté une si profonde perturbation dans notre vie lausannoise, et provoqué une agitation dont la diplomatie commençait à se préoccuper.

Le Conseil communal fut nanti. Et comme Louis XVI devant la Convention, la Municipalité fut mise en demeure de s'expliquer.

Au milieu d'un silence solennel, au milieu des cent représentants de la commune, attendant avec impatience le mot de l'énigme, cette autorité avoua en toute franchise qu'elle avait dépassé sa compétence, et accusait un surcroît de dépenses de mille francs !

Dès lors, on déclara la commune en danger !

Au fond de la salle, le peuple trépignait. Il demandait une grande expiation :

« Votez la démolition ! A bas la grotte ! De la dynamite !... »

C'était à donner le frisson !

Tout à coup, une voix s'éleva, prêchant l'apaisement : « Faites enlever les clôtures qui vous masquent la grotte, allez la voir et réfléchissez ! »

Dix sapeurs-pompiers, envoyés sur Montbenon, enlevèrent d'assaut les clôtures. Et toute la journée la foule se porta vers cette construction inachevée, qui avait l'air de dire, comme une dame surprise à son lever par des regards indiscrets : « De grâce, souffrez que j'achève ma toilette et revenez plus tard ! »

Au même instant, un géologue accourait haletant et, la sueur au front : « Respect à la science, s'écriait-il, respect à ces vénérables cailloux, témoins d'une des époques les plus étonnantes des bouleversements et des transformations de la surface terrestre. Songez que, du haut de cette grotte, composée de blocs erratiques, des milliers de siècles vous contemplant ! Songez que ces cailloux ont été les contemporains de l'immense glacier qui s'étendait des Alpes au Jura, et sur lequel ils ont été transportés jusqu'ici. La moraine glaciaire qui forme la colline de Montbenon en est l'irréfutable témoin ! »

Brusquement arrêtés dans leurs travaux, les constructeurs de la grotte étaient là debout sur leur ouvrage, ébahis, mais confiants dans la ténacité de leur ciment.

Depuis ce jour, à jamais mémorable, l'effervescence populaire s'est calmée. Les conversations languissent quelque peu, il est vrai, mais la grotte s'achève, se transforme, se pare petit à petit, et s'apprête à se montrer au printemps toute riante de fleurs, ornée de son tertre de verdure, de ses plantes aquatiques, de son petit lac et de ses hôtes gracieux; tout autant de choses qui feront dire à bien des personnes: « Comme les hommes sont méchants! et que leurs jugements sont prématurés! »

Aujourd'hui, Lausanne a repris sa physionomie habituelle. Et si quelque étranger visitant nos parages, vient à demander à son cicerone: « Qu'est ce donc qui agitait si fort vos populations, il y a quelques semaines?... Que se passait-il de grave dans votre ville?...

— Oh! rien... Une grotte qui accouchait d'une souris.

L. M.

Monsieur le rédacteur,

La lecture de l'article de votre dernier numéro, intitulé: *Une femme raisonnable*, me donne le désir de le compléter, tout en le rectifiant, sur un point. J'admire et j'approuve avec vous, monsieur, le raisonnement plein de bon sens de cette dame lausannoise, sur les devoirs immédiats et la position sociale que la femme mariée doit seuls revendiquer; mais je me sens pressée de prendre la défense de ceux qu'elle appelle « beaux parleurs ». Si elle a en vue les respectables membres de la fédération britannique et continentale, qui travaillent au relèvement des mœurs en revendiquant l'égalité des droits de la femme en matière morale, elle n'a sans doute pas assisté aux intéressantes conférences tenues, en septembre dernier, au Théâtre. Là, elle aurait appris qu'un jurisconsulte anglais, qu'un sénateur français, qu'un économiste belge, qu'un philosophe vaudois, qu'un pasteur lausannois, recommandaient comme premier moyen de relèvement des mœurs l'égalité dans les salaires pour les deux sexes, et l'égalité du droit de remplir de certains emplois salariés par l'Etat; cela pour créer des moyens d'existence honorables aux femmes célibataires. De droit au vote, il n'en a pas été question, pas plus que de l'opportunité qu'il y aurait à ouvrir aux femmes la carrière du barreau ou l'accès au Grand Conseil. Vous voyez donc que les beaux parleurs ne se sont nullement lancés dans des utopies, et qu'ils ont été mûs par une véritable philanthropie lorsqu'ils ont émis le vœu que nos législations modernes sauvegardent le salaire du travail de la femme, contre les prétentions ou l'égoïsme du mari.

Après cela, Monsieur le rédacteur, si la réflexion par laquelle vous avez clos l'article en question, renferme, comme je le soupçonne, une malicieuse évocation d'une polémique concernant le vote pour la nomination des pasteurs, et de laquelle vous avez cru vous retirer avec les honneurs de la guerre, parce que vous avez eu quelques rieurs de votre côté, souffrez que je réitère ma profession de foi: « Le vote des femmes, en matière politique, est un non sens, une absurdité, une atteinte à sa modestie et à

sa dignité. » Mais, dans le canton de Vaud, où l'indifférence en matière ecclésiastique ne fait que grandir, le vote des femmes qui, elles, ne seront jamais indifférentes au choix de leur conducteur spirituel, aurait sa raison d'être.

Pourtant, si j'ai le courage de mon opinion, je n'ai aucune intention militante pour la faire prévaloir, et me déclare dores et déjà invulnérable à tous les traits qu'il vous plaira de me décocher sur ce sujet.

Sophie TROTTEVILLE.

Nous ne vous décocherons point de trait, madame; au contraire: Si nous avons eu votre lettre sous les yeux samedi dernier, nous aurions intitulé l'article en question: *Deux femmes raisonnables*.

Babeliadzo.

— Quin bons novés, Sami?

— Eh, mon pourro Abran, pas grands novés, et po dai bons, sont pas tant épais, kâ l'est on rudo affèrè dè vivrè oreindrâi; et se lo mondo n'est pas pe crouïo què lè z'autro iadzo, po sù n'est pas pe bon. N'ia qu'à liairè lè papâi po vairè que nion cein cein ne va tant bin et que l'est on pou pertot lo mémo affèrè. Ein France, c'est onco pi què pertot. Lâo foudràï on Bismarque po lè remettre on pou à l'oodrè, kâ c'est 'na vretablia pedi dè vairè coumeint sè conduïsoint. Ora, dis-mè vâi on pou! n'este pas onna vergogne dè vairè cé bravo monsu Grévy, lo président, coumeint l'est délavâ pè lè papâi. C'est 'na guieuséri! kâ se son bio fe a fé dâo miquemaque, lo pourro vilhio n'èin pâo pas dâo mé; l'est dza prâo foteint po sa bouéba dè sè trovâ accobliâie à n'on bracaillon, se bracaillon y'a, kâ on ne pâo pas mé comptâ su cein que diont lè papâi dè Paris què su on revolin dè bize. Quand vo liaidè lè z'ons, vo diont que Ferry, lo Jules, est on crâno citoyein, tandi que lè z'autro papâi lo traitont dè tsaravouta et dè chenapan. Et l'est dinsè que l'ont dza fé po Gambetta, Bassinet, Gobalet, et ti clliâo qu'ont étâ hiaut pliâci. Mè démaufio gaillâ dè clliâo coo ein « istes »: lè royalistes, monarchistes, Louis-philipistes, bonapartistes, liquoristes et autro; tot cein c'est dè la bourtiâ dè citoyeins que ne démandont pas mî què dè déguelhi la républiqua et que ne font què dè mépresi lè brâvo démocrates. Et cé certain Bolondzi qu'a étâ dégomâ dâo départémeint militéro, et qu'est ora pè Clliarmon, n'est pas on gaillâ tant ézi non plie, et ni clliâo tot rodzo que lâo diont lè z'étransigeants; sont onco pe terriblio què Eytet ein 45.

— Se bàyi per tsi quoui l'est à Clliarmon? porràï bin ètrè tsi mon cousin Vidoudez?

— Oh n'est pas à Clliarmon su Mordze; l'est on autro Clliarmon qu'est su France.

— Ah! mè seimbiâvè bin.

— Et per tsi no, va pas tant bin non plie; mémaimeint lè brâvès dzeins s'accordont pas coumeint dévetront lo fèrè; te n'as qu'à vairè diéro sè sont rognass pè Lozena, rappoo à la grotta dè la municipalità.

— Ah bin vâi! à propou, coumeint cein est-te onna grotta?